

Cession des Participations Détenues par l'Etat Tunisien dans le capital de la société « Les Laboratoires ADWYA »

(35,53% du capital)



Avis d'Appel à manifestation d'intérêt

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

L'Etat Tunisien a chargé la société Al Karama Holding, (le «**Cédant**»), de procéder, sur Appel d'Offres, à la cession de ses participations directes détenues dans le capital de la société ADWYA (la «**Société**») et représentant 35,529% (le «**Bloc d'Actions**»).

A ces fins, MAC SA (Le «**Cabinet Conseil**») a été retenu comme Conseiller Exclusif d'Al Karama Holding pour la réalisation de l'ensemble de l'opération de cession (l'«**Opération**»).

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'informer les investisseurs de cette Opération et de permettre à ceux intéressés de retirer le dossier de pré-qualification.

Considérations Clés

Créée en 1983, ADWYA est une société anonyme de droit tunisien ayant son siège social à Tunis. Son capital social s'élève actuellement à 17 160 000 DT.

Eligibilité

Cet appel d'offre est ouvert aux personnes physiques et morales de nationalité tunisienne ou étrangère.

Les Investisseurs intéressés peuvent agir seuls ou en formant un consortium dirigé par un chef de file.

Sont exclues les entités juridiques qui sont en état de cessation de paiement, de faillite, de redressement judiciaire, de liquidation, ou sujettes à insolvabilité ou surendettement.

Les personnes physiques et morales qui ont fait l'objet d'un jugement constatant un délit affectant leur probité professionnelle (corruption, malversation...) ne seront pas acceptées pour participer à cet appel d'offres.

Processus de cession

Le processus de cession comprend une phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières ouvertes à tous les investisseurs pré-qualifiés.

Phase de pré qualification

Les Investisseurs intéressés à participer au processus de cession du Bloc d'Actions sont invités à retirer, à partir du Mardi 26/07/2016 à 10H00 au siège de la société Al Karama Holding, sis rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi- Les Berges du Lac Tunis, un dossier de pré-qualification qui définit le processus de cession et les critères de pré-qualification.

Le retrait du dossier de pré-qualification est conditionné par la présentation à la société Al Karama Holding :

(i) Une fiche de présentation (la "**Fiche de Présentation**") et un accord de confidentialité (l'«**Accord de Confidentialité**») dûment signés par le représentant légal du soumissionnaire et comportant le cachet le cas échéant, sont téléchargeables sur les sites web ci-dessous mentionnés.

www.macsa.com.tn www.alkaramaholding.com

(ii) Le paiement d'un montant non restituable s'élevant à deux milles (2.000) dinars tunisiens par chèque certifié libellé au profit d'Al Karama Holding ou en espèce.

La date limite du dépôt des offres est fixée pour le Vendredi 23/09/2016 à 17H00.

Phase d'offre financière

Les Investisseurs pré-qualifiés seront notifiés et auront à leur disposition un Dossier d'Appel d'Offre, comportant (i) le Mémoire d'Information comportant une présentation de la Société, de son environnement socio-économique et du secteur dans lequel elle opère ; (ii) le Règlement de l'Appel d'Offre incluant un projet du contrat de cession.

Travaux de due diligences

Les candidats pré-qualifiés auront la possibilité d'effectuer des travaux de Due Diligence dans le cadre d'une Data Room électronique qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités qui seront définies dans le dossier d'appel d'offres.

**Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec MAC SA pour toute
demande d'informations sur cette opération**

MAC SA - Green Center Bloc C, 2^{ème} étage, 1053 Les Berges du Lac

Mourad BEN CHAABENE
E-mail : mourad@macsa.com.tn

Jihene Ben FADHEL
E-mail : jihene@macsa.com.tn



Téléphone : 00 216 137 600
Fax : 00 216 960 903